

Les conduites addictives en ACT : une problématique comme une autre ? De la théorie à la pratique...

PUBLIC : Tout professionnel des secteurs médical, paramédical, social, éducatif et des divers services ainsi que des collectivités (**Réservée aux adhérents de la Fédération**)

FORMATEUR : Stéphane Putet, Formateur et intervenant comme personnel éducatif dans différents établissements sociaux ou médico sociaux

DUREE, DATE ET LIEU : 2 journées _ 3-4/06/2019_ de 10h à 17h_ Siège Fédération

COÛT DE PARTICIPATION : 150€ comprenant le coût de la formation et la prise en charge du repas

OBJECTIFS :

Les personnes souffrant d'une maladie chronique en France seraient au nombre de 15 à 20 millions. Une partie de ces personnes présentent aussi une conduite addictive ou une comorbidité addictive. Ce double constat justifie ou témoigne de la sollicitation croissante des ACT au titre de ces problématiques. Néanmoins les conduites addictives suscitent régulièrement des débats au sein des services. A la théorie des 3 R (résistance, réticence, renoncement) s'opposerait la théorie des 2 R (régulation, réduction des risques). Entre possible et impossible, entre écueil, échec et évolution positive et si les ACT étaient des dispositifs adaptés à l'accompagnement et à l'accueil des personnes ayant des conduites addictives.

OBJECTIFS :

Interrogations sur

- les représentations,
- les connaissances,
- les pratiques existantes au sein des ACT.

Les connaissances de bases en addictologie à travers :

- la définition de la notion d'addiction, de drogue et de conduite addictive
- les niveaux d'usages
- les problématiques de santé et les conséquences psycho-sociales induites par les comportements addictifs, les conduites addictives.
- le dispositif de soins spécialisés en addictologie

Confrontation des réflexions et des échanges à des vignettes cliniques d'accompagnement réalisées au sein de services ACT.